

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



**Solidaires Finances Publiques**

**VAL - DE - MARNE**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS) du 7 octobre 2014

Après avoir lu la déclaration liminaire ci-jointe, ce CDAS était surtout l'occasion de décider de l'affectation du reliquat budgétaire : à savoir la sortie "Chocolat" (pour laquelle **des places sont encore disponibles**, alors n'hésitez pas à vous inscrire !

[http://monalize.alize/gcp/pages/site/alize/lang/fr/Accueil/RessourcesHumaines/Action\\_sociale\\_/Les\\_intranets\\_depart134523/94\\_Val\\_de\\_marne](http://monalize.alize/gcp/pages/site/alize/lang/fr/Accueil/RessourcesHumaines/Action_sociale_/Les_intranets_depart134523/94_Val_de_marne)).

Pendant le congé maternité de Mme COPPRY, assistante de service social, les agents pourront contacter la délégation (cf. lien ci-dessus). Notre autre assistante sociale, Mme DUBOS, vous recontactera ou une assistante sociale de Paris viendra ponctuellement en renfort.

A signaler le départ du médecin de prévention à Créteil depuis le 1<sup>er</sup> juillet et qui n'est pas remplacée à ce jour ! (Et dont la fiche de poste reste introuvable ?!?).

De plus, nous nous inquiétons du départ à la retraite, prévu en 2015, du médecin des Douanes d'Orly. Ainsi, il ne restera plus qu'un médecin sur les 3 du département !!!

Enfin, pour finir par une bonne nouvelle, le projet de mise en place des chèques CESH pour les 6-12 ans (soit un avantage allant jusqu'à 400 €/an). Plus de précisions prochainement...

Vos représentants au CDAS :

Chaïma ZELLOUFI, Christelle FERREIRA, René GUSSE, Stéphane CUVIGNY  
Annie RETAUD, Aurélien GHIENNE, Sandrine CARDIET, Sylvie GUILLERAND

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



**Solidaires Finances Publiques**

**V A L - D E - M A R N E**

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95  
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

## Déclaration liminaire au Conseil Départemental de l'Action Sociale du 7 octobre 2014

Madame la Présidente,

Voilà un an, lors d'un groupe de travail ministériel, il nous était annoncé le recentrage du travail de la délégation sur les crèches, la restauration collective et le logement.

C'est avec colère que notre fédération a déjà alerté à maintes reprises la haute administration sur le caractère insensé des politiques budgétaires qui, en instaurant l'austérité, sont socialement injustes et économiquement inefficaces.

En effet, ce sont les agents ayant les traitements les plus faibles qui ont proportionnellement davantage recours à l'action sociale, et ce sont donc eux qui seront les plus lésés.

De plus les politiques de « sérieux » ou de « discipline » budgétaire sont économiquement inefficaces car en réduisant la dépense publique et la consommation, elles s'attaquent aux deux principaux moteurs de l'activité économique.

### LE BUDGET D'INITIATIVE LOCALE (BIL)

Ainsi, Solidaires Finances Publiques réaffirme la nécessité pour le BIL d'être un moyen de financer des actions sociales au service des agents. Il ne doit pas servir à financer des dépenses de fonctionnements ni à l'achat de petit matériel.

Les orientations du SG envers les partenariats avec EPAF et ATSCAF nous conduisent par ailleurs à préciser que le BIL n'a, pour nous, pas vocation à se substituer à la baisse programmée des subventions ministérielles à ces associations, dont l'existence est la légitime contrepartie à l'absence, pour les fonctionnaires des finances, d'une entité équivalente à un Comité d'Entreprise pour les structures privées.

Nous attirons par ailleurs l'attention des différentes directions ici représentées sur le risque, notamment pour l'ATSCAF, de diminution des recettes. En effet, les agents bénéficiant des prestations par l'intermédiaire d'un éventuel partenariat avec le CDAS pourraient être conduits à ne plus adhérer à l'ATSCAF. Que voulez-vous !!! Avec un gel du point d'indice depuis juillet 2010 et des projets à peine voilés de gel de l'avancement des fonctionnaires, les budgets des agents aussi sont contraints !!!

## NOTE SUR LES « FONCTIONS SUPPORT »

Solidaires Finances Publiques refuse en outre que la liberté d'action des élus du CDAS soit restreinte par l'immixtion injustifiée du SG dans l'organisation des actions à destination des agents. L'interdiction d'organisation de voyages à l'étranger venant telle le fait du prince trancher du glaive de l'injustice des initiatives unanimement appréciées par les bénéficiaires.

Dès lors, notre interrogation de ce jour est simple : quel est l'agenda du SG sur notre action sociale ?

Il semblerait que la mise au pas des CDAS s'organise à marche forcée, et que l'inéluctable résultat pour les agents se situe entre la Bérézina et Waterloo.

Comment remplir les missions d'action sociale qui nous incombent ?

En effet, celles-ci se sont recentrées mais paradoxalement élargies, avec des effectifs en diminution.

Nous avons déjà perdu une assistante de délégation.....

## LA RESTAURATION

Solidaires Finances Publiques sera également très attentif à ce que les associations de gestion ne servent pas à exclure des petites structures des appels d'offres, ni à la disparition pure et simple de la prestation de restauration.

Nous rappelons à nouveau que Solidaires revendique activement l'accès pour tous les agents à un repas chaud au tarif AGRAF, de préférence dans des restaurants AGRAF. À défaut, l'accès à la restauration doit pouvoir se faire sur une grille tarifaire identique à celle de l'AGRAF.

A cet égard, nous demandons à ce que tous les nouveaux appels d'offres, tant pour d'éventuelles nouvelles structures que pour des renouvellements se fassent sur la base d'une tarification au plateau et non au plat, ainsi que sur la base de la grille tarifaire AGRAF. Nous demandons également que des études soient conduites sur la mise en place d'un système de liaison chaude entre les sites AGRAF et les sites ne bénéficiant pas de la présence d'un restaurant.

Dans le cas où aucun restaurant conventionné ne se trouverait à proximité, nous revendiquons que la valeur faciale des Titres-Restaurants soit revalorisée à 10 € avec une participation de l'État de 60 % jusqu'à l'indice 535.

## LES CRÈCHES

En ce qui concerne les crèches, nous souhaitons que la politique active de réservation de berceaux, dont nous nous félicitons se poursuive et s'amplifie.

Dans ce contexte, nous souhaiterions que les pistes visant à diminuer le coût des berceaux, pour augmenter leur nombre, soient exploitées. Notamment, et compte tenu de la mobilité des agents en RIF, des pistes de coopération entre les différentes délégations de la RIF sont-elles à l'étude, voire déjà en œuvre ?

## CHORUS

La généralisation de l'application de gestion comptable « CHORUS » présenté comme l'outil permettant de réaliser des « économies substantielles » s'avère être finalement plutôt « un outil » bloquant toute initiative locale et engendrant des dépenses supplémentaires. Nous l'avons déjà vécu l'année dernière avec les intérêts moratoires qui grèvent le BIL de cette année !

Cette année, un reliquat de plus de 2 % du montant total des crédits BIL risque de ne pas être employé pour cause d'absence de réactivité de la plate-forme Chorus...

Ce reliquat pourra-t-il être réattribué au budget 2015 ou est-il à considérer comme définitivement perdu ? Or, nous savons très bien que ce reliquat ne pourra pas être réattribué au BIL de 2015.

Solidaires Finances Publiques tient à dénoncer la passation d'appels d'offres systématique ainsi que les marchés nationaux sous gestion UGAP qui s'avèrent pour le moins usurier...

Toujours dans ce noir tableau, Solidaires Finances Publiques dénonce la disparition de toute marge de manœuvre donnée aux Délégations départementales sur le choix du ou des prestataires, notamment pour les sorties loisirs.

Seule la logique comptable domine, sans tenir compte de la qualité du prestataire.

## QUEL BILAN AUJOURD'HUI ?

Après un peu plus de 2 années de fonctionnement sous « CHORUS » ? Cette situation a entraîné de nombreuses difficultés dans la mise en place et la réalisation des actions, notamment l'arbre de Noël, car soulignons-le, les agents que nous représentons y sont attachés. Cela équivaut à une véritable mise sous tutelle des Délégué(e)s vers une orientation uniquement gestionnaire de l'action sociale, avec des moyens en diminutions.

Nous ne croyons plus ni au Père Noël ni aux miracles en comptant sur un renforcement de la Délégation comme il se devrait ! Toutefois la réalité, elle, n'a rien d'un mirage : il demeure indispensable d'apporter le soutien humain et logistique à la Délégation. Si vous voulez qu'elle fonctionne, sans risquer à terme l'épuisement, le découragement, voire la mise en danger de la santé de la Déléguée et de ses assistantes.

Et à ce sujet, il n'y a malheureusement plus de médecin de prévention à Créteil !

**Pour Solidaires Finances Publiques, l'action sociale est au cœur des préoccupations des agents de l'État, titulaires ou non, actifs ou retraités. Elle doit répondre aux besoins sociaux en termes de logement, de restauration, de petite enfance, de loisirs et d'apporter une solution aux difficultés de tous celles et ceux confrontés aux accidents de la vie. Elle doit être porteuse de valeurs de solidarité, de partage, d'aide aux plus démunis et contribue à améliorer les conditions de vie des agents.**

Nous souhaitons enfin remercier toute l'équipe de la délégation pour le travail conduit dans ces circonstances difficiles et les assurer de notre soutien franc et massif face à la pénurie de moyens ainsi qu'aux multiples tentatives de remise en cause de leurs missions et de leurs postes.

Lexique :

AGRAF : Association pour la Gestion des Restaurants des Administrations Financières

ATSCAF : Association Touristique, Sportive, Culturelle des Administrations Financières

CDAS : Comité Départemental d'Action Sociale

EPAF : Éducation et Plein Air Finances

RIF : Région Île de France

*SG : Secrétariat Général*